

Certifier des bâtiments confortables et à faible besoin en énergie

Minergie est un label suisse attribué aux constructions qui remplissent des exigences en termes de confort et d'efficacité énergétique. Dans l'interview qui suit, Olivier Meile, directeur général adjoint de Minergie et directeur de l'agence romande Minergie-CECB, nous explique Minergie.

Olivier Meile
Directeur Agence
Suisse romande,
Directeur
général adjoint



Olivier Meile, qu'est-ce que Minergie?

Minergie est une association et un standard de construction dédié aux bâtiments. Notre mission principale est de définir des exigences ambitieuses en termes de confort et de performance énergétique pour nos standards de construction et de proposer ensuite aux maîtres d'ouvrage et aux promoteurs immobiliers qui le souhaitent de prouver qu'ils respectent ces exigences. Environ 10 à 15% des nouvelles constructions sont certifiées Minergie chaque année en Suisse, ce qui représente entre 1500 et 2000 demandes de certifications traitées par an.

Quels sont les principaux objectifs de Minergie?

Le principal objectif de Minergie est de s'assurer que les bâtiments soient confortables à l'usage tout en consommant le moins d'énergie possible. Les caractéristiques de ces bâtiments représentent des avantages quotidiens, comme le renouvellement automatique de l'air qui évacue constamment tous les polluants possibles à l'intérieur d'un bâtiment, une protection thermique estivale accrue et, si nécessaire, une climatisation. La fourniture en énergie du bâtiment doit être intégralement renouvelable et un suivi de la consommation d'énergie doit être assuré.

Quels types de bâtiments peuvent être certifiés Minergie?

Tous les types de bâtiments, ce qui différencie Minergie de beaucoup d'autres labels de construction et notamment du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Même si un bâtiment s'éloigne à première vue des affectations standards, on a la

possibilité de monter un jury qui évalue l'adéquation du projet avec nos exigences. Enjeux majeurs de la stratégie énergétique 2050, nos standards sont aussi adaptés à des projets de rénovation énergétique, sachant que 45% de la consommation d'énergie suisse incombe aux bâtiments existants. Nous avons d'ailleurs développé, sous l'appellation «modèle de rénovation», un système simplifié qui permet de justifier de l'adéquation d'un projet de rénovation avec nos exigences.

Quelle est la marche à suivre pour obtenir la certification?

La démarche est la même pour les particuliers ou les professionnels. Ainsi, le maître d'ouvrage ou le particulier qui souhaite faire certifier leur bâtiment s'adressent d'abord à un de nos partenaires spécialistes dans un des domaines liés à la planification de bâtiments durables. Les professionnels de la planification énergétique ou les architectes élaborent la demande de certification que nous contrôlons ensuite. Si toutes les exigences sont respectées, un certificat provisoire est délivré au maître d'ouvrage. Une fois les travaux terminés, nous vérifions que tout a été réalisé conformément au projet déposé et le bâtiment peut alors être définitivement certifié.



Qu'est-ce qui différencie les labels Minergie-P et Minergie-A?

Minergie-P est plutôt une approche low tech qui pousse à l'optimisation de l'enveloppe du bâtiment et de son orientation pour maximiser les apports solaires passifs. Minergie-A, pour sa part, implique une approche plus orientée sur la production d'électricité renouvelable. Un bâtiment Minergie-A devra notamment produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Pouvez-vous nous parler du complément ECO?

Avec le complément ECO nous définissons des exigences en matière d'écologie des matériaux de construction (énergie et CO₂ gris) et renforçons encore les exigences en matière de santé en proscrivant les matériaux qui émanent des substances nocives. L'absence de polluants doit notamment être démontrée par des mesures de qualité de l'air.

Que garantissent l'attestation SQM Construction et l'offre Performance?

SQM Construction est un système qui accompagne le projet pendant toute la phase de construction.

L'architecte ou le chef de chantier doit documenter toutes les étapes déterminantes pour attester et s'assurer que toutes les exigences nécessaires à l'obtention d'un certificat Minergie soient bien remplies. Quant à Performance, il s'agit d'un nouveau produit qui se focalise sur la phase d'exploitation du bâtiment en vue d'optimiser les différents réglages des installations techniques. Des professionnels se rendent sur place et identifient d'éventuels problèmes dans les installations afin de les corriger et d'assurer le fonctionnement optimal du bâtiment.

Comment voyez-vous l'évolution du label Minergie en Suisse?

Nous sommes en constante remise en question. Nous effectuons une veille technologique dans le domaine du bâtiment et de l'énergie mais aussi des sciences comportementales et révisons régulièrement nos exigences. Pour notre prochaine révision qui aura probablement lieu en 2023, nous planchons actuellement sur les questions de CO₂ gris ou sur la question du ciblage de nos exigences énergétiques sur la période hivernale. Nous souhaitons également nous attarder sur la climatisation car la nécessité de climatiser de manière intelligente en été est de plus en plus urgente en raison du réchauffement climatique.

Texte Léa Stocky

Minergie

Agence romande
Av. de Pratifiori 24C
1950 Sion
Tel. 027 205 70 10
romandie@minergie.ch

MINERGIE®

Mieux construire. Mieux vivre.